RCS : LE MANS
Code greffe : 7202

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de LE MANS atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2012 B 00941
Numéro SIREN : 789 610 326
Nom ou dénomination : ABALONE TT 72

Ce dépôt a été enregistré le 08/02/2024 sous le numéro de dépôt 974

ABALONE TT 72
SOCIETE PAR ACTIONS SIMPLIFIEE
AU CAPITAL DE 120000 EUROS
SIEGE SOCIAL : 2 RUE DE BELLEVUE
72000 LE MANS
789610326 RCS LE MANS
Ci-dessous désignée « la Société »

AFFECATION DU RESULTAT ADOPTEE A L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE ANNUELLE DU 26 mai 2023

DEUXIEME RESOLUTION
AFFECTATION DU RÉSULTAT

Après avoir pris connaissance, pour l'exercice clos le 31 décembre 2022 :

- Du résultat bénéficiaire d'un montant de 192813,16 euro(s),
- Du poste « "Autres réserves" » de l'exercice précédent d'un montant de 331466,11 euro(s)
- De la réserve légale d'un montant de 12000,00 euro(s)

L'assemblée générale constate que le bénéfice distribuable s'élève à un montant de 524279,27 euro(s) qu'elle décide d'affecter comme suit :

- Au poste « *Autres réserves* » la somme de 354479,27 euro(s)
- A titre de dividendes la somme de 169800,00 euro(s)
 Le dividende à distribuer au titre de l'exercice est donc de 14,15 *euro(s) par action.*
 Ce dividende sera mis en paiement au siège social à compter de ce jour.

DISTRIBUTIONS ANTERIEURES
Par ailleurs, l'assemblée générale prend acte, conformément aux dispositions de l'article 243 bis du code général des impôts, qu'il a été procédé aux distributions de dividendes suivantes au cours des trois derniers exercices :

Exercice clos le	Revenus éligibles à l'abattement		Revenus non éligibles à l'abattement
	Dividendes	Autres revenus distribués	
31.12.2021			99 960,00 €
31.12.2020			289 920,00 €
31.12.2019			200 040,00 €

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

Certifié conforme
Le Président,
La société ABALONE FRANCE
Représentée par M. Jean VERNEYRE

ABALONE TT 72
SOCIETE PAR ACTIONS SIMPLIFIEE
AU CAPITAL DE 120000 EUROS
SIEGE SOCIAL : 2 RUE DE BELLEVUE
72000 LE MANS
789610326 RCS LE MANS
Ci-dessous désignée « la Société »

AFFECATION DU RESULTAT PROPOSEE A L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE ANNUELLE DU 26 mai 2023

DEUXIEME RESOLUTION
AFFECTATION DU RÉSULTAT

Après avoir pris connaissance, pour l'exercice clos le 31 décembre 2022 :

- Du résultat bénéficiaire d'un montant de 192813,16 euro(s),
- Du poste « "Autres réserves" » de l'exercice précédent d'un montant de 331466,11 euro(s)
- De la réserve légale d'un montant de 12000,00 euro(s)

L'assemblée générale constate que le bénéfice distribuable s'élève à un montant de 524279,27 euro(s) qu'elle décide d'affecter comme suit :

- Au poste « *Autres réserves* » la somme de 354479,27 euro(s)
- A titre de dividendes la somme de 169800,00 euro(s)
 Le dividende à distribuer au titre de l'exercice est donc de 14,15 *euro(s) par action.*
 Ce dividende sera mis en paiement au siège social à compter de ce jour.

DISTRIBUTIONS ANTERIEURES
Par ailleurs, l'assemblée générale prend acte, conformément aux dispositions de l'article 243 bis du code général des impôts, qu'il a été procédé aux distributions de dividendes suivantes au cours des trois derniers exercices :

Exercice clos le	Revenus éligibles à l'abattement		Revenus non éligibles à l'abattement
	Dividendes	Autres revenus distribués	
31.12.2021			99 960,00 €
31.12.2020			289 920,00 €
31.12.2019			200 040,00 €

ABALONE TT 72
SOCIETE PAR ACTIONS SIMPLIFIEE
AU CAPITAL DE 120000 EUROS
SIEGE SOCIAL : 2 RUE DE BELLEVUE
72000 LE MANS
789610326 RCS LE MANS
Ci-dessous désignée « la Société »

RAPPORT SPÉCIAL DU PRÉSIDENT
A L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE DU 26 mai 2023

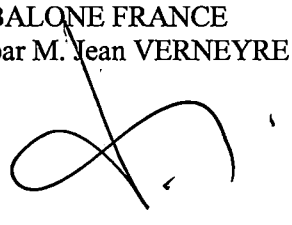
Mesdames, Messieurs,

Conformément à l'article L. 227-10 du code de commerce, nous avons l'honneur de vous présenter le rapport relatif aux conventions conclues, d'une part directement ou par personne interposée entre la société et son président ou ses autres dirigeants, d'autre part entre la société et l'un de ses associés disposant de plus de 10 % des droits de vote ou, s'il s'agit d'une société associée, de la société la contrôlant.

Les conventions répondant à ces critères qui ont été conclues au cours de l'exercice écoulé : NEANT.

Fait à Saint-Herblain, le 5 mai 2023

Le Président,
La société ABALONE FRANCE
Représentée par M. Jean VERNEYRE



SAS ABALONE TT 72

2 RUE DE BELLEVUE

72000 LE MANS

Dossier financier de l'exercice en Euros
Période du 01/01/2022 au 31/12/2022

Comptes certifiés conformes à l'original
le 8/02/2024

72000 LE MANS

BILAN ACTIF

	ACTIF	Exercice N 31/12/2022 12			Exercice N-1 31/12/2021 12	Ecart N / N-1	
		Brut	Amortissements et dépréciations (à déduire)	Net	Net	Euros	%
	Capital souscrit non appelé (I)						
ACTIF IMMOBILISÉ	**Immobilisations incorporelles**						
	Frais d'établissement						
	Frais de développement						
	Concessions, brevets et droits similaires	617.00	617.00				
	Fonds commercial (1)	67 500.00		67 500.00	67 500.00		
	Autres immobilisations incorporelles						
	Avances et acomptes						
	Immobilisations corporelles						
	Terrains						
	Constructions						
	Installations techniques, matériel et outillage						
	Autres immobilisations corporelles	35 886.05	23 240.67	12 645.38	13 912.81	-1 267.43	-9.11
	Immobilisations en cours						
	Avances et acomptes						
	Immobilisations financières (2)						
	Participations mises en équivalence						
	Autres participations						
	Créances rattachées à des participations						
	Autres titres immobilisés						
	Prêts	120 056.00		120 056.00	102 295.00	17 761.00	17.36
	Autres immobilisations financières	3 340.00		3 340.00	3 340.00		
	Total II	227 399.05	23 857.67	203 541.38	187 047.81	16 493.57	8.82
ACTIF CIRCULANT	**Stocks et en cours**						
	Matières premières, approvisionnements						
	En-cours de production de biens						
	En-cours de production de services						
	Produits intermédiaires et finis						
	Marchandises						
	Avances et acomptes versés sur commandes						
	Créances (3)						
	Clients et comptes rattachés	731 103.93	2 201.29	728 902.64	938 633.43	-209 730.79	-22.34
	Autres créances	954 183.38		954 183.38	890 335.99	63 847.39	7.17
	Capital souscrit - appelé, non versé						
	Valeurs mobilières de placement						
	Disponibilités				3 202.30	-3 202.30	-100.00
	Charges constatées d'avance (3)	5 691.73		5 691.73	8 922.32	-3 230.59	-36.21
	Total III	1 690 979.04	2 201.29	1 688 777.75	1 841 094.04	-152 316.29	-8.27
Comptes de Régularisation	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)						
	Primes de remboursement des obligations (V)						
	Ecarts de conversion actif (VI)						
	TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V+VI)	1 918 378.09	26 058.96	1 892 319.13	2 028 141.85	-135 822.72	-6.70

(1) Dont droit au bail 123 396.00
(2) Dont à moins d'un an
(3) Dont à plus d'un an

BILAN PASSIF

	PASSIF	Exercice N 31/12/2022 12	Exercice N-1 31/12/2021 12	Ecart N / N-1 Euros	Ecart N / N-1 %
CAPITAUX PROPRES	Capital (Dont versé : 120 000)	120 000.00	120 000.00		
	Primes d'émission, de fusion, d'apport				
	Ecarts de réévaluation				
	Réserves				
	Réserve légale	12 000.00	12 000.00		
	Réserves statutaires ou contractuelles				
	Réserves réglementées				
	Autres réserves	331 466.11	258 721.05	72 745.06	28.12
	Report à nouveau				
	Résultat de l'exercice (Bénéfice ou perte)	192 813.16	172 705.06	20 108.10	11.64
	Subventions d'investissement				
	Provisions réglementées				
	Total I	656 279.27	563 426.11	92 853.16	16.48
AUTRES FONDS PROPRES	Produit des émissions de titres participatifs				
	Avances conditionnées				
	Total II				
PROVISIONS	Provisions pour risques				
	Provisions pour charges				
	Total III				
DETTES (1)	**Dettes financières**				
	Emprunts obligataires convertibles				
	Autres emprunts obligataires				
	Emprunts auprès d'établissements de crédit	3 474.04	4 398.25	-924.21	-21.01
	Concours bancaires courants	2 627.89	1 175.66	1 452.23	123.52
	Emprunts et dettes financières diverses				
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours				
	Dettes d'exploitation				
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	126 280.69	205 835.19	-79 554.50	-38.65
	Dettes fiscales et sociales	1 091 901.75	1 242 678.20	-150 776.45	-12.13
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
	Autres dettes	11 755.49	10 628.44	1 127.05	10.60
Comptes de Régularisation	Produits constatés d'avance (1)				
	Total IV	1 236 039.86	1 464 715.74	-228 675.88	-15.61
	Ecarts de conversion passif (V)				
	TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V)	1 892 319.13	2 028 141.85	-135 822.72	-6.70
	(1) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	1 233 499.86	1 461 241.74		

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N 31/12/2022 12	Exercice N-1 31/12/2021 12	Ecart N / N-1 Euros	Ecart N / N-1 %
Produits financiers				
Produits financiers de participations (3)				
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (3)				
Autres intérêts et produits assimilés (3)	2 738.98	941.35	1 797.63	190.96
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges				
Différences positives de change				
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement				
Total V	2 738.98	941.35	1 797.63	190.96
Charges financieres				
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions				
Intérêts et charges assimilées (4)	3 492.27	4 892.40	-1 400.13	-28.62
Différences négatives de change				
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement				
Total VI	3 492.27	4 892.40	-1 400.13	-28.62
2. Résultat financier (V-VI)	-753.29	-3 951.05	3 197.76	80.93
3. Résultat courant avant impôts (I-II+III-IV+V-VI)	308 749.83	368 726.71	-59 976.88	-16.27
Produits exceptionnels				
Produits exceptionnels sur opérations de gestion				
Produits exceptionnels sur opérations en capital	108.33		108.33	
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges				
Total VII	108.33		108.33	
Charges exceptionnelles				
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	8 430.00	6 074.65	2 355.35	38.77
Charges exceptionnelles sur opérations en capital				
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions				
Total VIII	8 430.00	6 074.65	2 355.35	38.77
4. Résultat exceptionnel (VII-VIII)	-8 321.67	-6 074.65	-2 247.02	-36.99
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)	58 455.00	95 669.00	-37 214.00	-38.90
Impôts sur les bénéfices (X)	49 160.00	94 278.00	-45 118.00	-47.86
Total des produits (I+III+V+VII)	6 213 926.22	6 123 810.67	90 115.55	1.47
Total des charges (II+IV+VI+VIII+IX+X)	6 021 113.06	5 951 105.61	70 007.45	1.18
5. Bénéfice ou perte (total des produits - total des charges)	192 813.16	172 705.06	20 108.10	11.64

* Y compris : Redevance de crédit bail mobilier
: Redevance de crédit bail immobilier
(3) Dont produits concernant les entreprises liées
(4) Dont intérêts concernant les entreprises liées

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N 31/12/2022 12			Exercice N-1 31/12/2021 12	Ecart N / N-1	
	France	Exportation	Total		Euros	%
Produits d'exploitation (1)						
Ventes de marchandises						
Production vendue de biens						
Production vendue de services	6 132 604.03		6 132 604.03	6 055 602.64	77 001.39	1.27
Chiffre d'affaires NET	6 132 604.03		6 132 604.03	6 055 602.64	77 001.39	1.27
Production stockée						
Production immobilisée						
Subventions d'exploitation			9 333.32	11 999.96	-2 666.64	-22.22
Reprises sur dépréciations, provisions (et amortissements), transferts de charges			68 394.21	54 568.01	13 826.20	25.34
Autres produits			747.35	698.71	48.64	6.96
Total des Produits d'exploitation (I)			6 211 078.91	6 122 869.32	88 209.59	1.44
Charges d'exploitation (2)						
Achats de marchandises						
Variation de stock (marchandises)						
Achats de matières premières et autres approvisionnements						
Variation de stock (matières premières et autres approvisionnements)						
Autres achats et charges externes *			609 596.22	574 669.14	34 927.08	6.08
Impôts, taxes et versements assimilés			180 682.39	164 116.39	16 566.00	10.09
Salaires et traitements			4 168 777.93	4 108 244.72	60 533.21	1.47
Charges sociales			938 239.49	898 452.41	39 787.08	4.43
Dotations aux amortissements et dépréciations						
Sur immobilisations : dotations aux amortissements			4 182.10	4 706.94	-524.84	-11.15
Sur immobilisations : dotations aux dépréciations						
Sur actif circulant : dotations aux dépréciations						
Dotations aux provisions						
Autres charges			97.66	1.96	95.70	NS
Total des Charges d'exploitation (II)			5 901 575.79	5 750 191.56	151 384.23	2.63
1 - Résultat d'exploitation (I-II)			309 503.12	372 677.76	-63 174.64	-16.95
Quotes-parts de Résultat sur opération faites en commun						
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)						
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)						

(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs
(2) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs

2 RUE DE BELLEVUE

72000 LE MANS

ANNEXE DU 01/01/2022 AU 31/12/2022

CECOM Experts-comptables
ZA LA CROIX CARREE

50180 AGNEAUX

ANNEXE

Exercice du 01/01/2022 au 31/12/2022

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice, dont le total est de 1 892 319.13 Euros et au compte de résultat de l'exercice présenté sous forme de liste, dont le chiffre d'affaires est de 6 132 604.03 Euros et dégageant un bénéfice de 192 813.16 Euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, couvrant la période du 01/01/2022 au 31/12/2022.

Les notes et les tableaux présentés ci-après, font partie intégrante des comptes annuels.

- REGLES ET METHODES COMPTABLES -

(PCG Art. 831-1/1)

Principes et conventions générales

Les comptes de l'exercice clos ont été élaborés et présentés conformément aux règles comptables dans le respect des principes prévus par les articles 121-1 à 121-5 et suivants du Plan Comptable Général.

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base : continuité de l'exploitation, permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre, indépendance des exercices, conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les conventions comptables ont été appliquées en conformité avec les dispositions du code de commerce, du décret comptable du 29/11/83 ainsi que du règlement ANC 2014-03 et des règlements ANC 2018-07 relatifs à la réécriture du plan comptable général applicable à la clôture de l'exercice.

Permanence des méthodes

Les méthodes d'évaluation retenues pour cet exercice n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN -

72000 LE MANS

ANNEXE

Exercice du 01/01/2022 au 31/12/2022

Etat des immobilisations

	Valeur brute début d'exercice	Augmentations	
		Réévaluations	Acquisitions
Autres postes d'immobilisations incorporelles TOTAL	68 117		
Installations générales agencements aménagements divers	14 442		
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	19 135		2 915
TOTAL	33 576		2 915
Prêts, autres immobilisations financières	105 635		17 761
TOTAL	105 635		17 761
TOTAL GENERAL	207 328		20 676

	Diminutions		Valeur brute en fin d'exercice	Réévaluation Valeur d'origine fin exercice
	Poste à Poste	Cessions		
Autres immobilisations incorporelles TOTAL			68 117	68 117
Installations générales agencements aménagements divers			14 442	14 442
Matériel de bureau et informatique, Mobilier		605	21 444	21 444
TOTAL		605	35 886	35 886
Prêts, autres immobilisations financières			123 396	123 396
TOTAL			123 396	123 396
TOTAL GENERAL		605	227 399	227 399

Etat des amortissements

Situations et mouvements de l'exercice	Montant début d'exercice	Dotations de l'exercice	Diminutions Reprises	Montant fin d'exercice
Autres immobilisations incorporelles TOTAL	617			617
Installations générales agencements aménagements divers	6 258	2 114		8 372
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	13 405	2 068	605	14 869
TOTAL	19 664	4 182	605	23 241
TOTAL GENERAL	20 281	4 182	605	23 858

Ventilation des dotations de l'exercice	Amortissements linéaires	Amortissements dégressifs	Amortissements exceptionnels	Amortissements dérogatoires	
				Dotations	Reprises
Instal.générales agenc.aménag.divers	2 114				
Matériel de bureau informatique mobilier	2 068				
TOTAL	4 182				
TOTAL GENERAL	4 182				

72000 LE MANS

ANNEXE

Exercice du 01/01/2022 au 31/12/2022

Etat des provisions

Provisions pour dépréciation	Montant début d'exercice	Augmentations Dotations	Diminutions Montants utilisés	Diminutions Montants non utilisés	Montant fin d'exercice
Sur comptes clients	2 317		116		2 201
TOTAL	2 317		116		2 201
TOTAL GENERAL	2 317		116		2 201
Dont dotations et reprises d'exploitation			116		

Etat des échéances des créances et des dettes

Etat des créances	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an
Prêts	120 056	120 056	
Autres immobilisations financières	3 340	3 340	
Clients douteux ou litigieux	2 642	2 642	
Autres créances clients	728 462	728 462	
Impôts sur les bénéfices	39 779	39 779	
Taxe sur la valeur ajoutée	18 832	18 832	
Divers état et autres collectivités publiques	3 333	3 333	
Groupe et associés	852 875	852 875	
Débiteurs divers	39 364	39 364	
Charges constatées d'avance	5 692	5 692	
TOTAL	1 814 375	1 814 375	
Montant des prêts accordés en cours d'exercice	17 761		

Etat des dettes	Montant brut	A 1 an au plus	De 1 à 5 ans	A plus de 5 ans
Emprunts et dettes ets crédit à 1 an maximum à l'origine	2 628	2 628		
Emprunts et dettes ets crédit à plus de 1 an à l'origine	3 474	934	2 540	
Fournisseurs et comptes rattachés	126 281	126 281		
Personnel et comptes rattachés	608 931	608 931		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	184 872	184 872		
Taxe sur la valeur ajoutée	230 519	230 519		
Autres impôts taxes et assimilés	67 579	67 579		
Autres dettes	11 755	11 755		
TOTAL	1 236 040	1 233 500	2 540	
Emprunts remboursés en cours d'exercice	924			

Composition du capital social

(PCG Art. 831-3 et 832-13)

Différentes catégories de titres	Valeurs nominales en euros	Nombre de titres			
		Au début	Créés	Remboursés	En fin
ACTIONS	10.0000	12 000			12 000

ANNEXE

Exercice du 01/01/2022 au 31/12/2022

Fonds commercial

(Code du Commerce Art. R 123-186; PCG Art. 831-2/10)

Dans le cadre de l'application du règlement n°2015-06 du 23 novembre 2015 modifiant le règlement n°2014-03 de l'Autorité des normes comptables relatif au Plan comptable général, le fonds commercial inscrit à l'actif a fait l'objet d'un test de dépréciation à la date de clôture.

La valeur actuelle du fonds de commerce étant estimée au moins égale à sa valeur comptable, il n'a été procédé à aucune dépréciation du fonds commercial.

Le fonds de commerce ayant une durée illimitée, notre société n'a pas opté pour l'amortissement.

Evaluation des créances et des dettes

Les créances et dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Dépréciation des créances

(PCG Art.831-2/3)

Les créances ont, le cas échéant, été dépréciées par voie de provision pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles étaient susceptibles de donner lieu.

Produits à recevoir

Montant des produits à recevoir inclus dans les postes suivants du bilan	Montant
Autres créances	42 697
Total	42 697

Charges à payer

Montant des charges à payer incluses dans les postes suivants du bilan	Montant
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	462
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	28 044
Dettes fiscales et sociales	527 740
Autres dettes	11 755
Total	568 001

ANNEXE

Exercice du 01/01/2022 au 31/12/2022

Charges et produits constatés d'avance

Charges constatées d'avance	Montant
Charges d'exploitation	5 692
Total	5 692

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU COMPTE DE RESULTAT -

Honoraires des commissaires aux comptes

Le montant total des honoraires des commissaires aux comptes figurant au compte de résultat de l'exercice est de 2 518 euros, correspondant aux honoraires facturés au titre du contrôle légal des comptes.

- ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS -

Engagements financiers

Engagements donnés

Effets escomptés non échus	101 702
Total (1)	101 702

Engagements reçus

GARANTIE FINANCIERE EULER	484 449
Total	484 449

Engagement en matière de pensions et retraites

(PCG Art. 832-13)

La société n'a signé aucun accord particulier en matière d'engagements de retraite. Ces derniers se limitent donc à l'indemnité conventionnelle de départ à la retraite. Aucune provision pour charge n'a été comptabilisée au titre de cet exercice.

Indemnité de départ à la retraite

Tranches d'âges	Engagement à	Montant
65 ans	moins d'un an	
60 à 64 ans	1 à 5 ans	
55 à 59 ans	6 à 10 ans	
45 à 54 ans	11 à 20 ans	4 016
35 à 44 ans	21 à 30 ans	
moins de 35 ans	plus de 30 ans	
Engagement total		4 016

ANNEXE

Exercice du 01/01/2022 au 31/12/2022

Hypothèses de calculs retenues

- départ à la retraite à l'âge de 62 ans
- turn over : 5 %
- taux d'inflation : 2 %
- taux d'actualisation : 3.65 %

ATTESTATION DE CONFORMITE DES DOCUMENTS COMPTABLES DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2022

La société ou la personne morale désignée ci-après

ABALONE TT 72
SOCIETE PAR ACTIONS SIMPLIFIEE
AU CAPITAL DE 120000 EUROS
SIEGE SOCIAL : 2 RUE DE BELLEVUE
72000 LE MANS
789610326 RCS LE MANS

Représentée par la société ABALONE FRANCE, SAS au capital de 500 000,00 euros dont le siège social est situé à Saint-Herblain (4800) 43 rue Bobby Sands, immatriculée au registre du commerce et des sociétés de Nantes sous le numéro 383 497 963, elle-même représentée par Monsieur Jean VERNEYRE, son Président,

Certifie que les documents comptables transmis sous forme électronique sont conformes aux comptes approuvés par l'assemblée générale, ou, en cas d'associé unique, par ce dernier ;

Déclare donner mandat pour effectuer le dépôt des documents mentionnés aux articles L.232-21 à L.232-23 du code de commerce à la société ABALONE FRANCE, SAS au capital de 500 000,00 euros dont le siège social est situé à Saint-Herblain (4800) 43 rue Bobby Sands, immatriculée au registre du commerce et des sociétés de Nantes sous le numéro 383 497 963, représentée par Monsieur Jean VERNEYRE, son Président.

Pour la société ABALONE TT 72
Sa Présidente, la société ABALONE FRANCE
Représentée par M. VERNEYRE